

# Garrebourg

Bulletin municipal n° 31

# 2014



## NUMÉROS DE TÉLÉPHONE UTILES

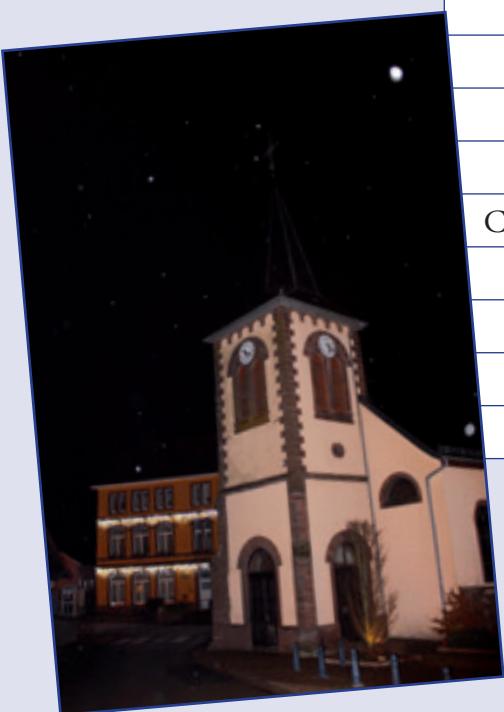
Pompiers pour urgence	18
SAMU	15
SMUR	03 87 03 66 66
Gendarmerie de Phalsbourg	17
Pompiers de Phalsbourg	03 87 24 14 90
Pompiers de Garrebourg	18
Mairie de Garrebourg	03 87 25 30 40
École de Garrebourg	03 87 25 35 60
Électricité de France	03 87 03 11 97
Garde-forestier : Stanislas Boulanger	03 87 08 82 28
Conciliateur Gérard HORN	03 87 24 40 00 (sur rdv) ou gerard.horn3@orange.fr



## LES ASSOCIATIONS DE GARREBOURG

Amicale des Pompiers	Pierre Thiry : 03 87 25 42 39
Amicale du Bel-âge	Jacinthe Fischer : 03 87 25 34 65
Arboriculture	Romain Gebhard : 03 87 07 39 78
Assoc. corporative de l'école	Corinne Niclause : 03 87 25 35 60
Chorale paroissiale	Vianney Werner : 03 87 25 40 04
Club d'épargne	Jean-Claude Frœliger : 03 87 25 32 00
Club fléchettes Mouny's Bull	Angélique Gebhard : 03 87 07 39 78
Club de gymnastique	Nicole Fuss : 03 87 25 37 40
Club de musculation	Romain Gebhard : 03 87 07 39 78
Club de tir « La détente »	Patrick Albach : 03 87 25 32 49
Comité Organisation Téléthon	Martine Fries : 03 87 03 85 84
Conseil de fabrique	Antoine Thiry : 03 87 25 39 56
Donneurs de sang	François Hergesheimer : 03 87 25 31 13
Étoile sportive	Fabien Gebhard : 03 87 25 36 73
Fanfare de Garrebourg	Frédéric Dastillung : 06 07 14 65 76

*Le maire, les adjoints  
et les conseillers municipaux  
vous présentent leurs meilleurs vœux pour 2015 !*





# Bonne année

## à tous nos lecteurs !

### Sommaire

Mot du Maire	2
Etat civil/nouveaux venus	3
Nos ainés	4
Repas du 3 <sup>ème</sup> âge	5
Village fleuri	6
Travaux Communaux	7 - 8
Situation comptable 2014	9
Mise en place d'une procédure d'urgence	10
Prévention cambriolage	10
Information déclaration d'imposition	11 - 12
Informations collecte/tri	13 - 15
L'école de Garrebourg	16 - 18
Le Conseil de Fabrique	19
Le Bel Age	20
Centre d'intervention de Garrebourg 2014	20
La Fanfare	21
Le Club de Gym	21
L'Etoile sportive	22
L'Arboriculture	23
Le club de tir « La détente »	24
Le Téléthon	24
Solidarité et Amitié dans notre village	25
Confirmation et Communion	25
Cérémonie du 11 Novembre	26
Concours hippique	26
Arbre de Noël	27
Manifestations prévues en 2015	28
Un peu d'humour !	29

# Le mot du maire



*chères Garrebourgeoises !*

*chers Garrebourgeois !*

Lors du dernier Bulletin Municipal N° 30, M. Soudier a fêté en même temps ses 30 ans de mandat ! Dans ce dernier numéro M. Soudier émettait le vœu de laisser la place aux jeunes et que la campagne électorale ne divise pas les familles et le village. Je constate que son vœu a été exaucé. Une nouvelle équipe municipale a vu le jour et je suis fier d'être à la tête de celle-ci. D'ailleurs je tiens à remercier celles et ceux qui m'ont apporté leur soutien. Notre slogan était « Garrebourg ensemble », il n'a pas changé, le slogan s'est effacé pour laisser la place au fait que nous devons travailler ensemble afin de réaliser de belles choses pour notre commune.

Comme vous avez sans doute pu le constater, nous avons essayé d'apporter notre petite touche personnelle afin de rendre notre village plus beau, plus agréable et plus attractif. Je ne vais pas détailler toutes ces actions, mais nous avons essayé de contribuer à l'amélioration du confort des Garrebourgeois, en pensant aussi à nos « anciens », qui lors de leurs sorties ont parfois besoin d'une petite pause salutaire avec l'installation de bancs et de tables, tant dans des lieux privilégiant les vues imprenables qu'à la sortie de notre école. Nous avons également contribué à l'amélioration des conditions de travail par le nouvel agencement du bureau d'accueil à la mairie et des moyens supplémentaires mis à la disposition des employés municipaux. Vous trouverez toutes ces réalisations dans ce Bulletin Municipal. Nous avons aussi poursuivi la rénovation de notre salle des fêtes par le renouvellement des fenêtres permettant ainsi une meilleure isolation et des économies d'énergie.

Par ailleurs et en dehors de ce que l'on peut voir, nous avons dû travailler sur des sujets autrement plus complexes tels que l'intégration de Phalsbourg dans la Communauté de Communes avec tout ce que cela comporte comme débats et votes, organiser le bail de la location de chasse puisque celui-ci vient à échéance au mois de février 2015, travaux très complexes à réaliser afin de garantir à Garrebourg un revenu et un traitement de la faune qui satisfasse tout le monde.

Pour finir, je souhaite remercier mes adjoints pour leur implication, mais aussi tout le Conseil Municipal qui participe totalement à la réalisation des projets.

Je vous souhaite à toutes et à tous que l'année 2015 soit porteuse d'espoir, de bonheur et de convivialité.



Votre Maire,  
Christian Fries

# L'ÉTAT CIVIL



## Les naissances

- **Valentin Luka Ludovic Jacquet**, né le 16 avril à Saverne, de Sandra Gaëlle Lachenal et de Ludovic Frédéric Bernard Jacquet
- **Zoé Froeliger**, née le 19 mai à Sarrebourg, de Diana Yolande Welsch et de Jean-Claude Bernard Othon Roger Froeliger
- **Lili Froeliger**, née le 11 août à Saverne, de Mylène Irène Kleinclaes et de Mathieu Benoît Froeliger
- **Lilou Marie Laura Hufschmitt**, née le 25 août à Saverne, de Laura Agnès Christelle Blaise et de Loïc Anthony Tanguy Hufschmitt

*Nos compliments aux parents et bienvenue aux nouveaux-nés !*

## Les mariages

- **Pascal René Marcel Bertrand et Séverine Brigitte Froeliger** se sont mariés le 6 juin 2014.

*Nos félicitations aux jeunes mariés !*



## Les nouveaux venus

- **Déborah Meyer** : 7 rue du Stade
- **Ludovic, Luka, Valentin Jacquet et Sandra Lachenal** : 83 rue du Stade
- **Bernadette Vermont** : 98 rue du 23 Novembre
- **Jérôme Kremer** : 127(rdc) rue de l'Eglise
- **Fabrice et Monique Henriet** : 148 rue du Holzacker

*Nous leur souhaitons un agréable séjour dans notre village !*



## Les décès

- **Odette Simone Hufschmitt**  
Née le 22 décembre 1927 à Garrebourg  
Décédée le 9 janvier 2014 à Drogheda (Irlande)
- **Georgette Madeleine Hergesheimer**  
Née le 6 mai 1925 à Garrebourg,  
Décédée le 17 mai 2014 à Metz
- **Prosper Froeliger**  
Né le 15 juillet 1939 à Garrebourg  
Décédé le 23 juin 2014 à Strasbourg
- **Lionel Guy Alban Millet**  
Né le 15 janvier 1944 à Mairé (Vienne)  
Décédé le 29 juin 2014 à Saverne
- **Anne-Marie Erna Singer**  
Née le 9 septembre 1942 à Paris 10ème  
Décédée le 5 juillet 2014 à Saverne
- **Marie Louise Froeliger**  
Née le 5 septembre 1941 à Garrebourg  
Décédée le 10 juillet 2014 à Wissembourg

*Nos sincères condoléances aux familles en deuil...*

# Nos aînés

*35 de nos aînés  
ont plus de 80 ans !*



*Notre doyenne : Mariette Blaise Albach*

- 1 **Mariette Blaise Albach**, née le 31 mai 1921
- 2 **Joséphine Soudier Fuss**, née le 25 février 1922
- 3 **Joseph Soudier**, né le 16 mars 1922
- 4 **Gertrude Gabler Wagner**, née le 8 mai 1923
- 5 **Germaine Soudier Elsensohn**, née le 31 mars 1924
- 6 **Marie-Thérèse Ziger Gresset**, née le 8 sept. 1925
- 7 **Erna Frölicher Hergesheimer**, née le 21 juin 1926
- 8 **Germaine Criqui Eyler**, née le 24 août 1927
- 9 **Michel Gruny**, né le 1er novembre 1928
- 10 **Roger Fuss**, né le 3 janvier 1929
- 11 **Charles Klein**, né le 6 mai 1929
- 12 **Marie Schmitt Blaise**, née le 31 décembre 1929
- 13 **Jacqueline Gall Soudier**, née le 25 août 1930
- 14 **Lina Bordonné Ruffenach**, née le 10 novembre 1930
- 15 **Joseph Thomas**, né le 11 mars 1931
- 16 **Marie-Thérèse Elsensohn Hufschmitt**, née le 17 avril 1931
- 17 **Élise Hergesheimer Spitz**, née le 18 mai 1931
- 18 **Marie Mélanie Soudier Klein**, née le 10 juillet 1931
- 19 **Oscar Fuss**, né le 5 septembre 1931
- 20 **Gilbert Fischer**, né le 3 décembre 1931
- 21 **Gilberte Domini Kaiser**, née le 8 décembre 1931
- 22 **Étienne Linck**, né le 18 décembre 1931
- 23 **Joseph Kaiser**, né le 11 janvier 1932
- 24 **Léonie Gruny Soudier**, née le 14 janvier 1932
- 25 **Suzanne Gosse Sauviat**, née le 10 octobre 1932
- 26 **Clément Singer**, né le 6 octobre 1932
- 27 **Odette France Vagner**, née le 8 avril 1933
- 28 **Ambroise Soudrelle**, né le 17 avril 1933
- 29 **Albert Froeliger**, né le 30 mai 1933
- 30 **Madeleine Soudier Fuss**, née le 15 janvier 1934
- 31 **Jean Gein**, né le 28 mars 1934
- 32 **Jean-Paul Soudier**, né le 29 mai 1934
- 33 **Marcel Soudier**, né le 15 juillet 1934
- 34 **Denise Gall Watzky**, née le 8 août 1934
- 35 **Françoise Eyler**, née le 3 novembre 1934

# Repas du 3<sup>ème</sup> âge

Tardivement eu égard aux élections municipales...  
mais la tradition a été respectée !!

En effet le dimanche 15 juin toutes les personnes ayant au moins 65 ans étaient conviées à la salle des fêtes avec leur conjoint, pour partager un repas préparé comme de coutume par la maison OPPE traiteur à Niderviller.

Nous étions au total 94 personnes.

Mr Le maire ou un de ses adjoints a accueilli chaque participant. A cette occasion, un cadeau a été remis aux personnes ayant au moins 65 ans. Un bougeoir de la cristallerie LEHRER pour les dames et une bouteille de vin d'Alsace (Pinot Auxerrois de la maison HORCHER à Mittelwihr) pour les hommes.

Les personnes n'ayant pu assister au repas ont reçu leur cadeau à domicile.

Le service a été assuré par les membres du conseil municipal.

Mr. Reichheld a ouvert la cérémonie par un discours en rappelant l'importance de cette coutume à Garrebourg.

Mr le Maire est intervenu également en rappelant l'excellent travail réalisé par la précédente équipe municipale menée par Mr Aloyse SOUDIER. A cette occasion, son écharpe de Maire lui a été remise.

*Le repas et l'ambiance furent excellents...*

*A vos agendas car le rendez vous 2015 est fixé au 12 avril !!!*



# VILLAGE FLEURI

## Rien de tel que des fleurs pour égayer un village et le rendre encore plus beau !

Pour encourager nos habitants et les récompenser de leurs efforts, nous avons lancé cet été, sans avis, un concours « Maison fleurie ».

En se promenant dans toutes les rues du village, comme un marcheur « lambda », 10 maisons fleuries ont été retenues (bien sûr sans rentrer dans la propriété).

Une dizaine de personnes volontaires du Conseil Municipal ont participé à une notation individuelle au vu des photos prises.

Les 3 premières maisons du classement réalisé furent :

1) Mme Froeliger 2) Mr Oberlin 3) Mr Rauch

Mr le Maire a reçu les heureux élus le 27 octobre et leur a remis respectivement un bon d'achat de fleurs.



# Travaux communaux

## *Pour nos marcheurs...*

Garrebourg est un village où il y a de nombreux passages : marcheurs, VTTistes...

Donc pour rendre notre village encore plus accueillant, nous avons installé des tables, des bancs, des poubelles sur les lieux de passage (devant la grotte, au Holzacker, rue du stade, au stade, chemin des verriers,...)

Ces bancs sont appréciés par nos habitants qui, lors de leur marche quotidienne leur permettent de se retrouver.



## *Filets pare ballons*

Une fois les travaux du terrain de foot terminés... et après avoir installé 2 pylônes d'éclairage sur le terrain stabilisé, il a été possible de s'entraîner l'hiver. Mais pour les connaisseurs, un gardien de but qui plonge sur du schiste... pas très agréable !!

Alors nous avons implanté un but sur la pelouse en retrait du terrain en schiste ... mais comme les frappes sont fortes et pas toujours cadrées... les ballons atterrissent dans les jardins.

D'où l'implantation sur la largeur du terrain derrière le but d'un filet pare ballon de 6m de haut... nos footballeurs peuvent maintenant s'en donner à cœur joie sans occasionner de gêne !



## Le laver

Cet été, l'équipe municipale et nos ouvriers communaux ont défriché et nettoyé le laver permettant ainsi aux randonneurs de (re)découvrir un lieu de rencontre d'antan.



## Un Boulodrome est né....

En 2013, au cours d'une réunion du club de foot où nous avions abordé le programme des animations, nous avons eu l'idée avec le Président Fabien, d'organiser un tournoi de pétanque. C'était une première à Garrebourg et il s'est avéré que cette manifestation a connu un beau succès.

Depuis c'est devenu un classique et on s'est aperçu qu'à Garrebourg de nombreuses personnes apprécient ce sport qui est à la portée de tous.

Puis, dès les beaux jours de 2014 a germé l'idée de construire un boulodrome à Garrebourg ! Ces travaux n'étant pas prévus, aucune subvention particulière n'était allouée au budget.

Alors les amis des amis et quelques bras ont fait qu'aujourd'hui, le boulodrome a trouvé sa place et connaîtra certainement un vif succès dès le printemps de 2015 !

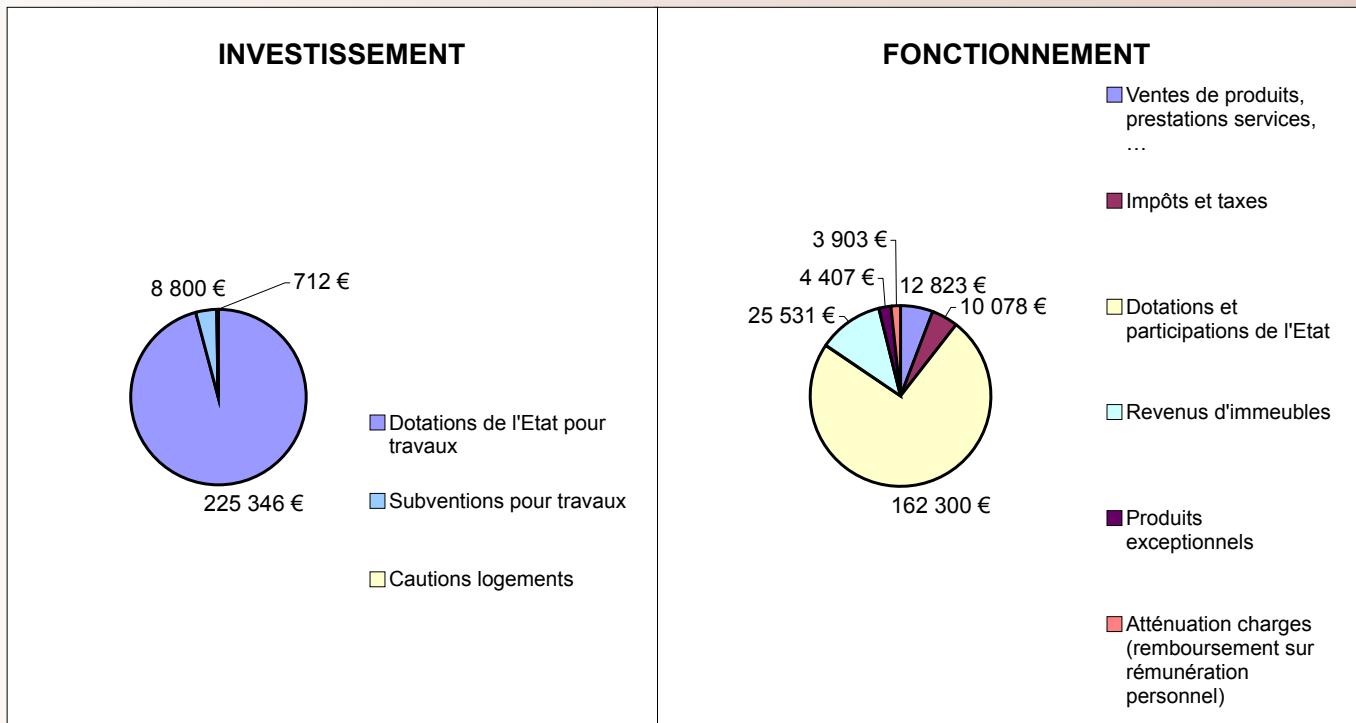
A suivre...



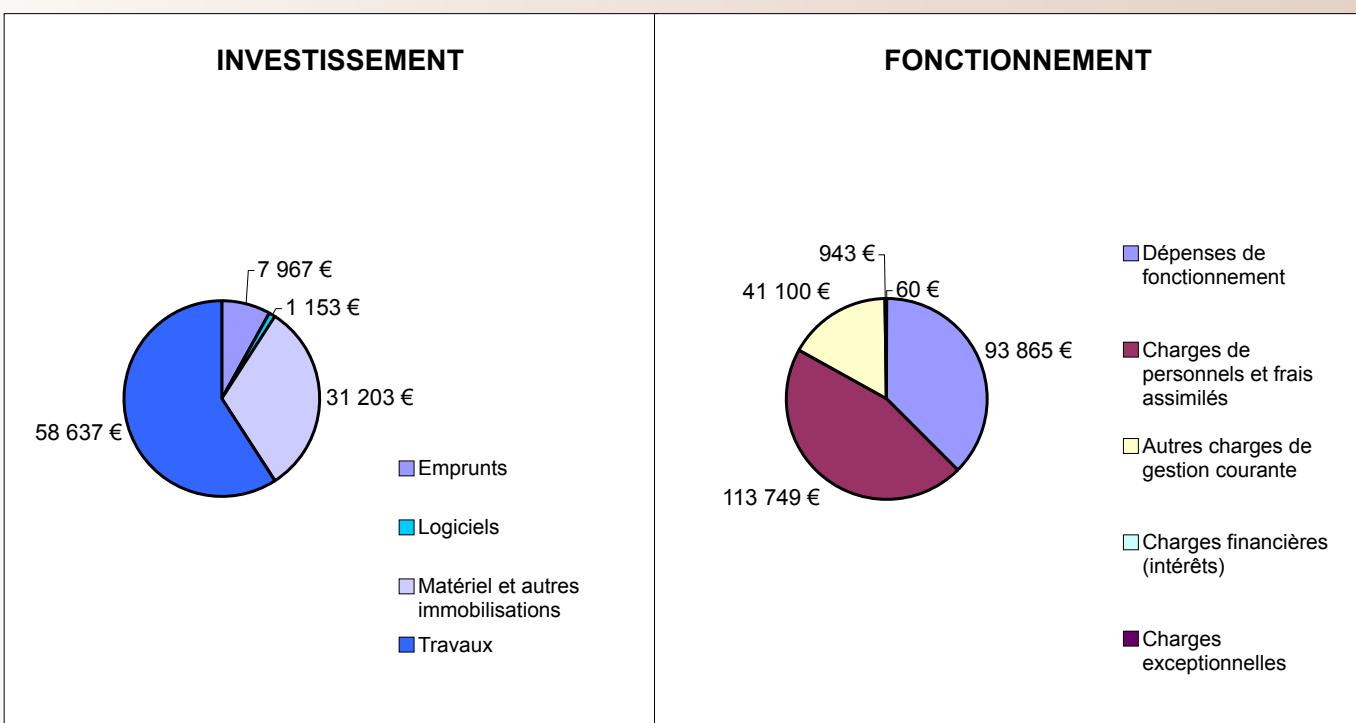
# La SITUATION COMPTABLE 2014

au 15/12/2014

## RECETTES



## DEPENSES



# Mise en PLACE D'UNE PROCÉDURE D'URGENCE

Rappelez-vous, cet été notre eau avait été déclarée momentanément impropre à la consommation !

Dès la nouvelle, la Commune par l'intermédiaire du Maire et de ses conseillers avait prévenu les habitants en faisant du porte à porte... mais bien évidemment en plein mois de juillet, en semaine, et pendant les heures de travail, tout le monde n'a pu être avisé !

Il s'est avéré, heureusement sans conséquence grave, que certains habitants n'avaient pas eu l'information à temps !

Pour remédier à ce dysfonctionnement et tenir compte de cette expérience vécue, nous avons défini la procédure suivante:

L'imprimé ci-contre  
« Avis de passage »

sera apposé sur la porte d'entrée de tout habitant absent lors du passage des ouvriers communaux en cas d'urgence.

<b>MAIRIE DE GARREBOURG</b>	
<b>AVIS DE PASSAGE</b>	
Nous sommes passés à votre domicile le : / /	
A : h	
Pour vous aviser des faits suivants :	
Pour tous renseignements, vous pouvez appeler Mr le Maire au :	
Nous ne manquerons pas de vous tenir informer de la suite	
Nous nous excusons pour la gêne occasionnée.	
Mr Le Maire	

## Prévention cambriolage



Déconseillé



Préconisé

### Conseils de prévention

Avant de laisser pénétrer une personne inconnue dans votre domicile, assurez-vous de son identité en utilisant le judas, l'interphone ou la chaîne de protection permettant l'entrebâillement de la porte. En cas de doute,appelez le service ou la société dont vos interlocuteurs se réclament.

Si vous vous absentez pour quelques temps, évitez de laisser un message trop précis sur votre répondeur et n'en faites pas état sur internet ou sur les réseaux sociaux (Facebook, Twitter...).

En cas d'absence donnez l'impression que la maison ou l'appartement est habité, soit en réglant un éclairage automatique et/ou en faisant régulièrement relever son courrier.

Fermez les portes et fenêtres et ne laissez jamais les clés sous le paillasson ou le pot de fleurs.

Augmentez la visibilité de la maison. Une végétation trop importante facilite le « travail » du cambrioleur.

### APPLICATION STOP CAMBRIOLAGES

Tous les conseils pour se prémunir contre les cambriolages



[www.gendarmerie.interieur.gouv.fr](http://www.gendarmerie.interieur.gouv.fr)

À compter du mercredi 15 octobre 2014, le groupement de gendarmerie de la Moselle propose une application gratuite et innovante, offrant un nouveau moyen d'information de la population.

Cette application utilisable intégralement par tous les utilisateurs de smartphones fonctionne sous Android et IOS (Apple) où qu'ils se trouvent et en temps réel.

L'objectif est :

→ D'apporter des conseils de prévention adressés aux particuliers et aux commerçants afin de les aider à sécuriser leur habitation et leur commerce.

→ De diffuser des alertes pour prévenir les utilisateurs, en temps réel, de phénomènes ou de situations contre lesquelles ils pourraient se prémunir. Ces alertes sont transmises sous forme de notification en mode « push ». Chaque utilisateur (commerçants ou particuliers) pourra désormais recevoir gratuitement et sans aucune forme d'abonnement les alertes diffusées par la gendarmerie du département de la Moselle.

Modilités

- Téléchargez gratuitement l'application « stop cambriolages » sur votre smartphone ;
- Dans l'onglet « personnalisation » choisissez le département de la Moselle ;
- Acceptez de recevoir des alertes par notifications.

# Comment obtenir son avis d'imposition ou de non imposition



Vous avez besoin d'un avis d'imposition ou de non imposition : comment faire ?

Pour obtenir votre avis d'imposition ou de non imposition, vous devez au préalable déposer votre déclaration de revenus

Vous accédez à internet : inutile de vous déplacer au service des impôts !

*Vous pouvez consulter, télécharger et imprimer tous les documents de votre compte fiscal sur impots.gouv.fr*

**Pour recevoir votre avis d'imposition ou de non imposition, vous devez préalablement déposer votre déclaration annuelle de revenus** auprès du Centre des Finances Publiques de votre domicile (en 2014 les déclarations de revenus devaient être déposées avant le 20 mai 2014 pour les déclarations papier ou avant le 10 juin pour les déclarations soumises par internet)

*Vous recevrez cet avis chez vous, sans autre démarche, 2 à 3 mois après le dépôt de votre déclaration. Vous pourrez aussi le consulter, le télécharger, l'imprimer sur votre compte fiscal en ligne sur impots.gouv.fr.*

**Attention : si vous déposez tardivement votre déclaration de revenus, l'avis d'imposition ou de non imposition ne pourra pas vous être délivré immédiatement.** Seul un accusé réception du dépôt de votre déclaration de revenus vous sera délivré.

**Il est donc indispensable de déposer chaque année votre déclaration de revenus dans les délais.**

Déclarer ses revenus sur internet, c'est plus simple.  
Pensez-y !



Particuliers

je souhaite...

- Déclarer mes revenus
- Consulter ma situation fiscale personnelle
- Gérer mes déclarations personnelles (Mon profil)
- Gérer mes paiements

[+ accéder à Mon espace]

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

JUSTIFICATIF D'IMPÔT SUR LE REVENU  
IMPÔT 2014 SUR LES REVENUS DE L'ANNÉE 2013

Vos identifiants

Numéro fiscal :  
Déclarant 1 : 12 12 123456789  
Déclarant 2 : 23 23 234567890  
Référence de l'avis : 10 92 1234567 37

Ce document vaut justificatif des revenus en réponse à toute demande d'avis d'impôt sur le revenu.

Les données de ce document peuvent être vérifiées directement en ligne sur impots.gouv.fr par l'organisme à qui le justificatif a été remis.

Données d'état civil et de domiciliation

	Déclarant 1	Déclarant 2
Nom	DUPOND	MARTIN DUPOND
Nom de naissance		
Prénom(s)	JEAN	JEANNE
Date de naissance	01/02/1970	02/03/1970
Adresse déclarée au 1 <sup>er</sup> janvier 2014	Bâtiment b 10 rue de la Gare PARIS 75012	

Données fiscales (revenus de 2013)

Date de mise en recouvrement de l'avis d'impôt	31/07/14
Date d'établissement	18/07/14
Nombre de part(s)	3
Situation de famille	Marié
Nombre de personne(s) à charge	2
Traitements, salaires	50 000 €
Pensions, retraites et rentes	12 000 €
Revenus des valeurs et capitaux mobiliers	5 000 €
Plus-values de cessions de valeurs mobilières	10 000 €
Revenus fonciers	20 000 €
Revenu brut global	78 800 €
Revenu imposable	78 800 €
Impôt sur le revenu net avant corrections	9 418 €
Montant de l'impôt	9 418 €
Revenu fiscal de référence	90 800 €

## LE SERVICE DE VERIFICATION EN LIGNE DES AVIS

Les organismes tiers et les collectivités locales sont conduits à solliciter les usagers pour qu'ils présentent une copie de leur avis d'impôt sur le revenu. Avec les progrès de la dématérialisation, les usagers peuvent à tout moment imprimer à partir de leur espace particulier en ligne sur le site internet impots.gouv.fr et fournir leur avis ou un justificatif d'impôt sur le revenu. Pour s'adapter aux évolutions, la DGFiP a mis en place un nouveau document, le justificatif d'impôt sur le revenu (cf. annexe 2) et un nouveau service : **le service en ligne de vérification de l'avis**.

**L'objectif de ce service est de mettre les tiers en capacité de vérifier que les données fiscales d'un avis d'impôt ou d'un justificatif correspondent bien à celles taxées par l'administration fiscale.**

Les données restituées par le service sont celles qui sont présentes sur le justificatif. Si l'usager a fourni un avis d'impôt, seules les données reprises sur le justificatif seront affichées. Depuis 2014, il est possible de consulter les données sur deux ans.

**Pour accéder au service, il n'y a pas d'habilitation des utilisateurs du service. Les utilisateurs doivent saisir les deux identifiants qui sont sur le document : le numéro fiscal et la référence de l'avis.**

**Le service est accessible à partir de deux sites internet dont la DGFiP est en charge :**

- le site impots.gouv.fr
- le site collectivites-locales.gouv.fr



Sur [impots.gouv.fr](http://impots.gouv.fr), le service est accessible à partir de l'onglet Accès spécialisés dans les rubriques Banques et Ministères.



Sur le site [collectivites-locales.gouv.fr](http://collectivites-locales.gouv.fr), l'accès est possible à partir de la rubrique Services en ligne, le service à sélectionner est « Service de vérification en ligne du justificatif ou de l'avis IR ».

L'utilisateur qui souhaite vérifier l'authenticité du document présenté par l'usager (avis d'impôt ou justificatif de revenu) doit saisir les deux identifiants qui y figurent : le numéro fiscal à 13 chiffres et la référence de l'avis à 13 chiffres.

Saisissez les identifiants

Numéro fiscal \*

Référence de l'avis \*

# ORDURES MENAGERES : UN RAPPEL DES CONSIGNES DE COLLECTE

## POURQUOI CE SYSTEME DE COLLECTE ?

Le Pays de Sarrebourg a opté pour une collecte par camions robotisés à bras articulé, afin de minimiser les coûts du service, lui permettant ainsi de figurer parmi les moins chers de Lorraine.



### 1. JE SORS MA POUBELLE LA VEILLE AU SOIR, SELON LE CALENDRIER DE COLLECTE :

Le camion de SITA LORRAINE débute la collecte très tôt le matin et pour des raisons techniques, il peut passer plus tôt que d'habitude.

### 2. J'EVITE TOUT OBSTACLE ET PRESENTE MA POUBELLE CONFORMEMENT A L'ILLUSTRATION CI-DESSUS OU L'AUTOCOLLANT SUR LE COUVERCLE :

La collecte s'effectue par le bras articulé du camion robotisé, manipulé par le conducteur depuis sa cabine. La poubelle ne peut être collectée que si elle est dans le bon sens et tenue éloignée des arbres, haies, murs, véhicules, poteaux électriques et des poubelles des voisins.

### 3. JE VEILLE A CE QUE LE COUVERCLE SOIT BIEN FERME :

L'objectif est de valoriser un maximum de déchets par le recyclage et le compostage mais également de contrôler la production de déchets qui seront enfouis ensuite au centre d'enfouissement de l'Arrondissement de Sarrebourg.

EN CAS D'EMMENAGEMENT,  
DE DEMENAGEMENT OU DE  
MODIFICATION DE LA TAILLE DU FOYER,  
  
merci de nous contacter durant les heures  
d'accueil pour connaître les démarches à  
suivre.



0800 807 018  
(n° gratuit depuis un poste fixe)  
pole-dechets@pays-sarrebourg.fr

Le Pôle Déchets vous accueille :  
DU LUNDI AU VENDREDI DE  
10H00 A 12H00 ET DE 13H30 A 18H00  
SAUF LE JEUDI, UNIQUEMENT DE 10H00 A 12H00.

SYNDICAT MIXTE DU PAYS DE SARREBOURG - POLE DECHETS  
ZAC des Terrasses de la Sarre - Terrasse Normandie - CS 70150  
57403 SARREBOURG CEDEX

Le Pôle Déchets vous remercie pour votre contribution au bon fonctionnement du service. Chaque geste compte pour la Terre.



# Lettre d'information

## « POURQUOI votre bac de tri n'a pas été collecté ? »



Madame, Monsieur, bonjour,

Le Pôle Déchets est chargé de la collecte et du traitement des déchets. Nous portons une attention particulière à la qualité du tri des déchets dans le bac de tri. La société SITA a pour consigne de ne pas collecter les bacs de tri contenant des déchets indésirables afin que nous puissions intervenir auprès des usagers en vue d'un accompagnement dans l'amélioration de la qualité du tri et ce, pour plusieurs raisons :

### 1. Moins de coûts et plus de soutiens pour une FACTURE CONTROLEE

Les déchets du bac de tri sont triés à la main dans un centre de tri, près de Pont-à-Mousson (57). Les déchets recyclables sont revendus. Les déchets indésirables, quant à eux, sont refusés en centre de tri et génèrent des coûts inutiles.



### 2. Une consommation plus RESPONSABLE, une influence POSITIVE

Contrairement à ce que l'on peut penser, notre façon de consommer influence grandement l'offre des industriels ainsi que des commerces et les incite également à la création de nouvelles alternatives. En favorisant les emballages recyclables, en évitant l'emballage, en donnant une seconde vie à nos déchets, et en achetant ce dont on a vraiment besoin, nous faisons de réelles économies. Une meilleure gestion des déchets pour une contribution positive en faveur de la protection de l'environnement et donc de la santé de toutes les espèces y compris la nôtre.

## Les « indésirables » à mettre à la poubelle

Barquettes en plastique ou en polystyrène  
Gobelets, boîtes d'œufs en plastique  
Pot de crème, de yaourt, de beurre  
Pot de fleurs, seaux  
Sachets, sacs, films  
Autres emballages (en dehors des bouteilles et flacons)  
Autres objets/jouets

### Emballages PLASTIQUES

Papier cuisson, emballages carton souillés  
Mouchoirs en papier  
Papier essuie-tout (sauf le rouleau)  
Papier WC (sauf le rouleau)  
Papier-peint

### PAPIER et CARTON

Objets en aluminium (clous, vis, ...)  
Objets en métal (cintres, ...)

### METAL ALUMINIUM

**AUTRES INDESIRABLES**  
Végétaux, bois, cagette, nourriture  
Produits d'hygiène (couches, coton, coton-tiges, serviettes hygiéniques, tampons, lingettes, cheveux)  
Ordures ménagères

## Les « recyclables » à mettre dans le bac de tri



Merci de **RETIRER LES INDESIRABLES** de votre bac de tri et de **LE REPRESENTER** lors de la prochaine collecte.  
Que faire du surplus ? voir au verso.

# « Que faire de mon **SURPLUS** de tri ? »

Les déchets recyclables que vous allez produire d'ici à la prochaine collecte peuvent être présentés à côté du bac de tri lors du prochain ramassage, dans

- ⇒ vos anciennes caissettes de tri ou tous contenants ouverts (cartons, ...);
- ⇒ des sacs de tri transparents disponibles au Pôle Déchets du Pays de Sarrebourg, ZAC des Terrasses de la Sarre, Terrasse Normandie à SARREBOURG (n° gratuit : 0800 807 018).

Rappel : Les cartons sont collectés à côté du bac de tri et ne sont pas acceptés en déchèterie.

## « Chaque déchet a sa place... **PENSEZ-Y.** »



## « LE SAVIEZ-VOUS ? »

### 1. LA REDEVANCE INCITATIVE : DES RESULTATS POSITIFS

Depuis sa mise en place en 2011, la redevance incitative a permis une réduction des tonnages d'ordures ménagères enfouis au centre d'enfouissement de l'arrondissement de Sarrebourg, et la maîtrise de nos factures (malgré la hausse des taxes). Cela entraîne le développement du recyclage, du compostage, de la valorisation des déchets (plus de visites en déchèteries). Concrètement, nous gagnons deux ans supplémentaires pour trouver une autre alternative à notre centre d'enfouissement bientôt saturé.

Au plan national, notre secteur compte parmi les meilleurs élèves. De nombreuses collectivités s'inspirent de notre expérience. Une grande majorité des habitants coopèrent, nous tenons à les remercier pour cela et les encourageons à poursuivre leurs gestes de tri. Parallèlement, nous surveillons les gestes inciviques de certains.

### 2. NOUS PAYONS UN SERVICE, PROFITONS ALORS DE CE QUI EST MIS A DISPOSITION PAR LA COLLECTIVITE

La facture comprend l'accès aux déchèteries et tout ce qui permet l'évacuation ainsi que le traitement des déchets.

D'un point de vue « tarification », l'Arrondissement de Sarrebourg fait partie des moins chers de la région Lorraine. Nous pouvons aussi le constater lorsque nous comparons la facture à d'autres abonnements existants (EDF, téléphone, etc).

### 3. UN SERVICE INDISPENSABLE POUR NOTRE SECURITE, NOTRE SANTE ET CELLE DE L'ENVIRONNEMENT QUI PERMET LA VIE

Avant d'être une facture, la collecte des ordures ménagères est un service. Sans ce service, nous oublions souvent que nos paysages crouleraient sous les détritus et nous vivrions dans la plus parfaite insalubrité, ce qui malheureusement existe dans bien d'autres pays actuellement.

## Le Pôle Déchets

▪ **Vous ACCOMPAGNE** dans les démarches d'abonnement (ouverture et résiliation de contrat) ;

▪ **Vous CONSEILLE** dans la réduction et la valorisation des déchets ;

▪ **Vous INITIE** à une consommation plus responsable pour faire des économies et participer à la protection de l'environnement.



**Le Pôle Déchets vous remercie pour votre contribution au bon fonctionnement du service. Chaque geste compte pour la Terre.**

# L'ÉCOLE DE GARREBOURG

A la rentrée 2014-2015, le RPI (regroupement pédagogique intercommunal) entre Garrebourg et Hultehouse compte 64 élèves répartis ainsi :



## *A Garrebourg*

- 1 classe de maternelle de 20 élèves :  
5 PS, 6 MS, et 9 GS

## *A Hultehouse*

- 1 classe de CE2/CM1/CM2 avec 23 élèves :  
6 CE2, 8 CM1, 9 CM2



Cette nouvelle année scolaire est marquée par la réforme des rythmes scolaires avec le mercredi matin travaillé qui a entraîné de nouveaux horaires pour les écoliers.

Pour les enfants scolarisés à l'école de Garrebourg les nouveaux horaires sont les suivants :

lundi, mardi, jeudi, vendredi 8h30 -11h30 et 13h30 15h50  
mercredi 8h30 11h10

Pour les enfants scolarisés à Hultehouse, les horaires sont désormais :

lundi, mardi, jeudi, vendredi 8h15 11h45 et 13h45 15h35  
mercredi 8h15 10h55

Au mois de mai, les élèves des 2 classes du primaire de Garrebourg et Hultehouse ont bénéficié de séances de natation à la piscine de Sarrebourg et dès le mois de septembre, ils ont pu à nouveau bénéficier de ces nouvelles séances le mercredi matin jusqu'au mois de novembre.



Cette année encore, la classe maternelle a participé à un «maternathlon» sur le plateau sportif de l'école de Lutzelbourg. Cette rencontre très conviviale permet aux enfants des classes maternelles de Lutzelbourg et de Garrebourg de se rencontrer et de participer à de petits jeux... Bien-sûr, tout le monde a gagné !

Par une très belle journée du mois de juin, les écoles de Garrebourg et de Hultehouse ont entrepris un grand voyage en bus pour se rendre à l'Écomusée dans le Haut-Rhin. Les enfants ont pu découvrir les métiers d'autrefois, visiter les petites cours de ferme, traverser des jardins, admirer les maisons traditionnelles alsaciennes et se promener en charrette attelée à des chevaux ou un tracteur.

Les élèves de CP/CE1 ont découvert la vie des abeilles et ont pu réaliser une bougie en cire d'abeille.

Comme à son habitude, le RPI a organisé sa traditionnelle marche en forêt au mois de juin pour finir l'année scolaire. Tous les élèves du RPI ont pu se rejoindre au chalet du club Vosgien à Hultehouse pour pique-niquer et faire des jeux. Les enfants de l'école de Garrebourg ont même eu le courage de faire cette année le retour à pied (que ce soit les petits de maternelle ou les grands du CE1).





En octobre, les écoliers ont été invités par Patou, au village, pour voir comment il fait du jus de pommes artisanal. Les enfants ont même eu la joie de pouvoir goûter à du jus fraîchement pressé.



Le 30 novembre 2014, la vente de pizzas-flamms organisée par l'Association de l'école de Garrebourg a permis aux gens de Garrebourg de se retrouver devant un verre de vin chaud. Cette action et la vente de manneles vont permettre de subventionner la sortie «raquettes» à laquelle les élèves du CP au CM2 des 2 écoles vont participer dans les Vosges et permettre de financer un spectacle pour la classe de maternelle.

Merci à tous pour votre participation.

# Nouvelles du Conseil de Fabrique

Le Conseil de Fabrique a organisé le dimanche 9 Novembre son traditionnel « Goûter ». Celui-ci est un peu une marque de reconnaissance envers toutes les personnes qui durant toute l'année participent à l'entretien et l'embellissement de notre église . Le Conseil ne pourrait pas à lui tout seul accomplir toutes ces tâches, il tient donc à remercier ces personnes qui bénévolement donnent de leur temps pour maintenir notre église propre et qui chaque semaine fleurissent les autels.



Après avoir chaleureusement remercié toutes les personnes présentes le Père Arthur BECKER a tenu à rendre particulièrement hommage à Mr SOUDIER Jean-Paul pour son dévouement durant 30 ans en tant que Sacristain de la paroisse. Il lui a remis un Diplôme délivré par l'Evêché, signé par Monseigneur Jean-Christophe LAGLEIZE, Evêque de Metz.



## *Anecdote sortie des Archives Paroissiales*

### Visite de deux évêques des U.S.A. à Garrebourg

En l'an 1862, le six juillet, quatrième dimanche après la Pentecôte, jour de la Grande Fête-Dieu, Mgr Jacques Frédéric WOOD, évêque de PHILADELPHIE (U.S.A.) est venu honorer de sa visite la paroisse de GARREBOURG. L'ancien curé de Garrebourg Michel FREDERIC qui a desservi la paroisse durant 30 ans (du 1/10/1826 au 1/4/1856) était apparenté à M. l'abbé CARBON, secrétaire de l'évêque et curé de l'église de la Sainte Trinité de PHILADELPHIE. Sa grandeur a officié pontificalement à la grand'messe, aux vêpres, à la procession et aux complies. Mgr WOOD a prêché en langue française et donné, à la fin de la messe pontificale, la bénédiction papale. C'était un privilège que sa Sainteté PIE IX avait accordé à tous les évêques venus à Rome, le jour de la Pentecôte, à l'occasion de la canonisation des martyrs du Japon. Comme on peut facilement le supposer la solennité de ce jour immémorial a été grande et touchante. Elle restera gravée dans la mémoire des paroissiens de GARREBOURG et des milliers de fidèles venus des cantons de PHALSBOURG et de SARREBOURG.

Le lendemain, 7 juillet 1862, Mgr WOOD célébra la messe pour le repos de l'âme de la maman du curé Michel FREDERIC. Ce même jour la paroisse a encore reçu la visite de Mgr PURCELLE, Archevêque de CINCINNATI (U.S.A.). Il revenait également de Rome. Ne connaissant pas l'allemand il adressa néanmoins quelques mots à l'assistance avant de donner sa bénédiction.

Mgr WOOD, Irlandais d'origine, a été élevé dans la religion protestante. En 1836 il embrasse la religion catholique. Il fut baptisé par Mgr PURCELLE, qui l'ordonna évêque en 1857, le deuxième dimanche après Pâques.

Les paroissiens de GARREBOURG ont rivalisés de zèle pour rehausser la Grande Fête-Dieu et pour honorer les deux évêques.

Signé Rémi KLOCK  
(Curé de 1856 à 1872)

# Amicale du Bel Age

Comme tous les ans, l'Amicale du Bel Age continue, bien que cinq membres se soient rajoutés, il nous reste quelques chaises disponibles pour remplir la salle du presbytère.

Des nouveaux adhérents seraient les bienvenus.

Le 2 février, à l'occasion du 20<sup>ème</sup> anniversaire de la création du Bel Age par Mr. FISCHER Gilbert, nous nous sommes régalés avec une soupe de pois à l'ancienne, préparée par Jacinthe et Gilbert FISCHER.

Au mois d'avril nous avions organisé un déjeuner au menu couscous, nous étions une trentaine de personnes.

Au mois de juin, Liliane et Hubert NEGELE, nous ont préparé de bonnes tartes flambées et pizzas.



Au mois d'octobre, une petite sortie nous a conduits au restaurant du Zollstock. Super ambiance toute l'année !

*L'Amicale présente à tous,  
ses meilleurs vœux  
pour l'année 2015*

Le bureau de Gestion

## Centre d'Intervention de Garrebourg en 2014

Notre CI de Garrebourg a eu de nombreux secours aux personnes en détresse, pour cette année 2014. Merci aux familles qui nous ont bien accueillies, car c'est pour vous comme pour nous un moment intense. Les Sapeurs Pompiers de Garrebourg suivent des formations et les recyclages qui en découlent. Certains vont même faire des gardes au C.I.S. de Phalsbourg, Sarreguemines, ceux qui ne peut que leur apporter une meilleure expérience.

En temps que chef de Centre je veux vous faire part de l'engagement de Monsieur Ludovic JACQUET et de Monsieur Mike SCHAILLE pour l'année 2015. Le C.I. compte 9 Pompiers et nous avons toujours le plaisir d'accueillir de nouvelles recrues.

Le Département compte de plus en plus sur les C.I car suite aux restrictions de budget, nous serons de plus en plus sollicités.

Merci à Monsieur le Maire Christian FRIES et les conseillers municipaux pour la bonne entente et leur accueil.

*Nos Pompiers vous ont accompagné avec beaucoup de plaisir tout au long de cette année.*

*Nous vous souhaitons une année à venir pleine de promesses et de succès.*

*Nos meilleurs vœux de bonheur pour cette nouvelle année 2015.*

Marc Soudier, Chef de Centre



# La Fanfare de Garrebourg

Comme les années précédentes, le programme fut chargé en répétitions et sorties. Les points forts de cette année furent :

- L'élection du nouveau comité.
- La commémoration du 8 Mai à Lutzelbourg, et celle du 11 Novembre à Saint-Louis et Garrebourg.
- Les animations aux matchs de basket de la SIG (Strasbourg, Illkirch, Graffenstaden) à Strasbourg.
- Le 13 Juillet à Lutzelbourg.
- Et la participation au Téléthon.



La Fanfare à la commémoration du 11 Novembre

Malgré un petit nombre de membres, la Fanfare de Garrebourg est toujours très active.

Nous recherchons toujours des musiciens ou musiciennes pour renforcer notre Fanfare.



La Fanfare animant un match de Basket à la SIG

## CLUB de Gym

Qu'importe l'âge, si vous voulez rester en forme ou continuer à l'être, n'hésitez pas et venez nous rejoindre.

Vous serez les bienvenus à tout moment de l'année.

Les cours de Gym sont assurés par Mme LINCK Christine, et ont lieu chaque vendredi à 20h à la salle des fêtes, de Septembre à Juin.



Meilleurs Vœux  
pour l'année 2015

Le Comité et les Membres  
du club de Gym !

# E.S GARREBOURG

## Equipe SENIORS

Notre équipe senior a terminé la saison 2013/2014 très timidement.

Aujourd’hui en quatrième division, renforcés par l’arrivée de nouveaux joueurs, ils débutent cette saison très motivés.

Après 8 matchs ils se positionnent à la quatrième place de leur groupe (District Mosellan, 4ème division, groupe R)

Cette saison nous comptons 44 licences toutes catégories confondues.



## Ecole de foot

L’école de foot a de plus en plus de succès avec 16 licences dont une fille.

Nous tenions à remercier Aurélien et Hervé, nos éducateurs pour le temps qu’ils consacrent à nos « bambins » les mercredis et les samedis.



## Nos projets

- Suite à plusieurs demandes, nous aimerais mettre en place une équipe Féminine, mais il nous manque encore quelques joueuses...  
Avis aux Garrebourgeoises de 15 ans et plus, motivées pour compléter cette équipe.
- Monter l’équipe séniors en 3ème division
- Attirer plus de supporters sur notre stade
- Installer des panneaux publicitaires sur la périphérie de notre terrain

## En avant l’ESG !!!

Pour les 6 matchs retours qui seront joués à Garrebourg en 2015, nous vous proposons, afin de vous encourager à venir supporter l’équipe séniors, un abonnement au prix de 18 EUR pour les 6 matchs comprenant : le prix du ticket pelouse ainsi qu’une boisson.

Pour plus de renseignement vous pouvez contacter Fabien.

Nous tenons à remercier toutes les personnes qui nous aident à faire vivre notre club : les bénévoles qui nous aident lors des manifestations (juges de touche, buvette, restauration,...), toutes les personnes qui assistent à chacune de nos manifestations, nos fidèles supporters et également nos sponsors que nous voudrions plus nombreux en 2015.

**Le Président et l’ensemble du comité vous souhaitent une bonne et heureuse Année 2015**

Le Président  
GEBHARD Fabien



# SOCIÉTÉ D'ARBORICULTURE DE GARREBOURG ET ENVIRONS

L'association fut créée le 28 novembre 1983. A ce jour les soucis majeurs de celle-ci sont de trouver des membres pour la diriger qui mettent des fruits à macérer pour les distiller et en extraire ce nectar tellement apprécié.

Arboriculteurs réveillez-vous, prenez votre courage à deux mains et engagez-vous. Les tâches administratives ne sont pas insurmontables, avec de la méthode et une bonne rigueur l'association pourra continuer à exister encore de longues années.

Le formalisme des déclarations à la douane, le calendrier annuel des distillations et la transmission des rapports des assemblées générales annuelles au Tribunal d'Instance de Sarrebourg, à la Douane et au groupement des arboriculteurs sont pratiquement les mêmes d'année en année, il suffit de disposer d'un ordinateur et d'une imprimante.

Au printemps prochain, en mars, il sera à nouveau question de refaire un cours de taille par Patrick ALBACH.

L'assemblée générale s'était tenue le vendredi 26 septembre au presbytère. Cette année nous avons accueillies 7 nouveaux membres au sein de notre association, merci à vous.

Le Comité et tous les membres présentent à l'occasion de cette nouvelle année leurs meilleurs voeux au Conseil municipal et à tous les habitants de Garrebourg.

GEBHARD Romain  
Président

Samedi 22 mars 2014 à 9h30, tour d'horizon des tailles et astuces à entreprendre dans nos vergers

Le comité de l'association des arboriculteurs de Garrebourg & environs, lors de sa dernière réunion, a préparé l'organisation du prochain cours de taille et d'entretien d'arbustes et d'arbres fruitiers. Le rassemblement est prévu devant le presbytère.

Notre moniteur, toujours prêt à partager son savoir-faire, se fera un plaisir de fournir tous les renseignements utiles et de répondre aux questions.

Nous remercions tous ceux qui ont participé au cours de taille de cette année.

A l'année prochaine.



## CLUB de TIR



Un bon nombre de membres viennent s'entraîner régulièrement et montrer leur adresse au tir, leur sport favori. L'activité de la saison 2013/2014 fut plus que satisfaisante pour les 96 membres, juniors, dames et séniors, de notre club de tir. Nous sommes régulièrement sollicités pour de nouvelles adhésions auxquelles nous ne pouvons malheureusement répondre positivement à toutes car nous nous limitons à une centaine de membres, nos pas de tir étant limités.

Un règlement intérieur permet de gérer les séances de tir sous la surveillance des directeurs de tir. Les horaires d'ouvertures du stand de tir sont les suivants :

*Tous les dimanches et jours fériés, uniquement le matin*

- de 8h30 à 10 h tirs aux petits calibres
- de 10 h à 12 h tirs aux gros calibres autorisés

*Tous les samedis, toute la journée*

- de 8h30 à 12 h tirs aux petits calibres
- de 14h à 17 h tirs aux gros calibres autorisés

*Tous les mercredis après-midis*

- de 14 h à 17 h tirs tous calibres autorisés

*Les lundis, mardis, jeudis et vendredis uniquement les après-midis*

- de 14 h à 17 h tirs aux petits calibres

Un remerciement à l'équipe municipale et aux personnes volontaires qui tout au long de l'année s'occupent de l'entretien de notre stand de tir. Le Comité et tous les Membres présentent à Monsieur le Maire, aux Conseillers Municipaux et à tous les Habitants de Garrebourg, leurs meilleurs voeux pour la nouvelle année.

Patrick Albach, président



Le vendredi 21 novembre écoulé le club a tenu son assemblée générale annuelle honoré de la présence de Monsieur le Maire.



La soirée téléthon n'a pas eu lieu cette année pour diverses raisons (sollicitations diverses et imprévues) mais un rendez-vous est fixé au 3 mai 2015 (barbecue sur la place du presbytère)

**Toute l'équipe du Téléthon vous souhaite une Bonne et Heureuse Année 2015 !**

# **SOLIDARITÉ et Amitié dans notre village : soirées pour Jean-Marc**



Figure connue et appréciée de tous, notre ami Jean-Marc Spitz, souffre d'une maladie orpheline.

Deux soirées organisées dans notre salle des fêtes, le 25 janvier par le groupement des associations de Garrebourg et le 18 octobre par les clubs de foot de Phalsbourg et de Trois maisons, ont permis de soutenir la recherche dans la lutte contre cette maladie et à participer au financement des traitements lourds et coûteux.



## **CONFIRMATION**

Le 18 Mai, 18 enfants des Communes de Garrebourg et Dannelbourg ont été confirmés en notre Eglise par le Vicaire Joseph HOURY.



## **COMMUNION**

Le 8 juin plusieurs enfants de la Commune ont fait leur Communion en notre Eglise lors de l'office célébrée par le Père Arthur BECKER.

# Commémoration DU 11 novembre

Cette année, l'hommage rendu à nos soldats tombés au combat a revêtu une solennité particulière puisque 2014 marquait le centenaire de la Guerre 14-18.

La cérémonie aux Monument au Morts était présidée par Mr le Maire en présence du corps des sapeurs-pompiers et de la fanfare qui a joué la sonnerie aux morts et l'hymne national.

Une cérémonie religieuse a été célébrée en notre Eglise. Puis un vin d'honneur à la salle des fêtes, rassembla, autour du verre de l'amitié, l'ensemble des participants.



## Concours Hippique

Anaïs Schmitt, Championne du Bas-Rhin 2014, le 18 Mai à Haguenau.

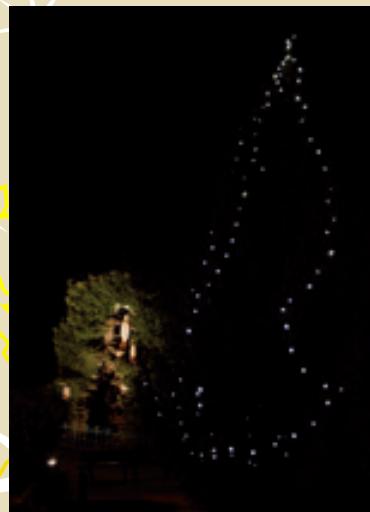
28ième aux Championnats de France 2014 dans sa catégorie avec Obsession, pour le Club Hippique de Saverne.

Toutes nos félicitations à la Championne !

# ARBRE DE NOËL

Le samedi 22 novembre, par un temps ensoleillé mais froid, plusieurs membres du conseil municipal et diverses associations ont participé à la mise en place du sapin et des illuminations de la mairie. Comme de coutume, l'Entreprise LINCK (Bernard et Franck) a procédé à l'abattage et au transport. La nacelle de l'entreprise Holzinger commandée par Laurent Ordenner, a permis de mettre en place sapin et illuminations de la mairie.

Le Maire a remercié tous les bénévoles présents sans oublier Jacinthe Fischer qui avait préparé le vin chaud, le café et les gâteaux comme tous les ans !





## Manifestations prévues en 2015

### **15 FÉVRIER :**

Déjeuner de cochonnailles organisé par le club de football

### **12 AVRIL :**

Repas des anciens organisé par la commune

### **26 AVRIL :**

Tournoi de pétanque organisé par le club de football

### **3 mai :**

Barbecue organisé par le Téléthon

### **8 mai :**

Marche populaire et déjeuner organisés par les pompiers

### **28 JUIN :**

Inter-villages organisé par le club de football

### **14 JUILLET :**

Tournoi des Familles organisé par le club de football

### **1-2 et 3 AOÛT :**

Messiti organisé par le café Au pied de vigne

## Un Peu D'Humour...

Quelques anecdotes extraites du document « les domaines de l'Abbaye de Marmoutier et en particulier ceux de la région de Garrebourg 1648-1789 » Mémoire de Maîtrise écrit en 1987-1988 par Guy KREMER Garrebourgeois

### 1) « Le tronc »

Les bucherons de Garrebourg, ayant coupé le bois, le descendirent dans la vallée en portant les troncs sur l'épaule. Une fois, l'un deux trébuche et son tronc tomba et roula jusque dans la vallée. Surpris de le voir rouler, il voulu voir si cela se renouvellera. Il repris son tronc et remonta jusqu'au sommet et le fit à nouveau rouler.

### 2) « la taupe »

Garrebourg possédait depuis les temps les plus anciens les plus beaux jardins potagers, jusqu'au jour où l'on constata les dégâts que causait une taupe. Réunion extraordinaire du village pour étudier la méthode pour se débarrasser de ce nuisible. Le garde-champêtre fut désigné pour se saisir de l'animal en suivant les conseils d'un « wesch ». après deux jours de guet, l'animal fut capturé et le conseil municipal fut convoqué au son de la cloche pour une réunion extraordinaire. L'on devait décider de la manière de se débarrasser de la taupe. « tuons-la » c'est trop cruel. « j'ai une idée, réplique l'un des conseillers, lors de mes séjours outre-mer, j'ai vu une manière très pénible pour faire mourir les blancs que les indigènes capturent : ils les enterraient vivants » Aussitôt dit, aussi-tôt fait, le garde-champêtre fut désigné pour enterrer vivante la taupe. Et depuis ce temps là, l'on ne l'a plus vu

3) Un membre du conseil de fabrique fut envoyé à Dannelbourg, qui avait une église plus ancienne, afin de se renseigner sur la méthode à suivre pour avoir de la lumière. Il s'adressa au curé qui lui dit : « mais cela est simple, il suffit de faire des trous ». Notre Garrebourgeois s'empresse de rejoindre ses camarades afin de leur conter la nouvelle. Au village de Lutzelbourg, il fallait traverser la Zorn à gué. Il sauta pour traverser la Zorn. Se réceptionna mal, il en oublia totalement sa mission. De retour au village, il conta sa mésaventure et fit admettre au conseil de fabrique que c'est en traversant la Zorn qu'il perdit la solution. Tout le village descendit à Lutzelbourg avec des pelles, des pioches, des fourches afin de retrouver l'idée près du gué. Ayant creusé pendant plusieurs heures et, une excavation fort importante fut visible de nos concitoyens et à la vue de cette ouverture notre homme s'écria : « ca y est, j'ai trouvé, il faut faire des trous ! »



Bulletin municipal réalisé par la mairie et d'éléments issus des associations

Imprimerie Scheuer - 67320 Drulingen